

143/20

CD/ALL

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 7 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept avril deux mille vingt-deux à 19 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Présents : : Éric CLOAREC ; Florent Le Hervé ; Christiane DUGAY ; Éric LE SCANFF ; Hervé TILLY ; Chantal COLLÉOU ; Rémy LE MEUR ; Françoise NORMAND ; Annick LE GALL ; Laurence LE ROY-TASSEL ; Paul UGUEN ; Sonia FLOCH

Absents : Edouard TROLES ; Marc LEFEVRE ; Cyrielle MOY

Procurations : Edouard TROLES donne pouvoir à Hervé TILLY ; Marc LEFEVRE donne pouvoir à Chantal COLLEOU ; Cyrielle MOY donne pouvoir à Christiane DUGAY

Secrétaire de séance : Florent Le Hervé

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} avril 2022

Objet : Adoption des BP 2022

M Le Maire donne la parole à M Le Trésorier pour la présentation des budgets primitifs 2022 de :

- la commune,
- du groupe scolaire
- du lotissement,
- des logements sociaux

M Le Maire après avoir présenté, avec M Le Trésorier, les budgets primitifs 2022 propose au conseil de les voter.

Le Conseil Municipal, vote et arrête les budgets primitifs 2022 par :

Commune : 10 pour (Éric CLOAREC ; Christiane DUGAY ; Éric LE SCANFF ; Hervé TILLY ; Chantal COLLÉOU ; Florent LE HERVE ; Sonia FLOCH), 1 contre (Mme Le Gall), 3 abstentions (M Uguen, M Le Meur, Mme Normand)

Groupe Scolaire : 10 pour (Éric CLOAREC ; Christiane DUGAY ; Éric LE SCANFF ; Hervé TILLY ; Chantal COLLÉOU ; Florent LE HERVE ; Sonia FLOCH), 4 contre (Mme Le Gall, M Uguen, M Le Meur, Mme Normand)

Lotissement Hent Ar Stoup : unanimité

Logements sociaux : unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Eric Cloarec

